La checklist CA frontaliers

Toutes les étapes pour bien démarrer votre activité professionnelle en Suisse.

☐ **Étape 1**
Demandez votre permis de travail.

Indispensable pour démarrer votre activité, c'est une démarche à initier avec votre employeur et le permis sera ensuite à récupérer auprès de votre autorité cantonale.

☐ **Étape 2**
Remplissez votre dossier.

Cela paraît évident, n'est-ce pas ? C'est ensuite votre employeur qui se chargera de le transmettre.

☐ **Étape 3**
Ouvrez votre compte salaire en Suisse.

Cela devient concret.
C'est l'étape indispensable pour toucher votre salaire en francs suisses.

☐ **Étape 4**
Rapatriez votre salaire vers la France.

Pour gérer vos dépenses en euros et garantir votre pouvoir d'achat, plusieurs solutions existent et sont détaillées sur notre site.

☐ **Étape 5**
Choisissez votre régime de santé.

C'est la dernière étape et vous avez 3 mois pour choisir entre le système de santé français (CMU) et suisse (LAMaL)

Vous êtes prêt ! Bon démarrage d'activité

CA | frontaliers